

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR

Section de La Marne

Reims, le 4 février 2017

Objet : Assemblée Générale de la Section Marne de la SMLH

Référence : SG/2017/0402

Affaire suivie par J-F Logette Tél. 06 08 61 57 57

Cher Légionnaire,

J'ai le plaisir de vous informer que l'assemblée générale de la Section Marne de la Société des Membres de La Légion d'Honneur aura lieu, le samedi 25 mars 2017, à 10h00, dans le Grand Salon l'Hôtel de Ville de Châlons en Champagne.

Elle sera précédée de la cérémonie du Souvenir, à 9h30, au Monument aux Morts de Châlons-en-Champagne situé au pied de la Cathédrale St Etienne.

Un repas convivial (40.00 € par personne) suivra l'assemblée générale et rassemblera les légionnaires et conjoints ou amis au restaurant Les Caudalies, 2 rue de l'Abbé Lambert, Châlons-en-Champagne. Les réponses pour la participation au déjeuner sont à retourner accompagnées du chèque de règlement avant le 15 mars 2017 à René Doucet, Président du Comité de Châlons-en-Champagne, 48 allées Paul Doumer, 51000 Châlons-en-Champagne.

Vous trouverez en annexe l'ordre du jour de cette assemblée générale ainsi que le document relatif à la situation financière de la Section Marne au 31 décembre 2016.

Si vous ne pouvez assister et participer à cette assemblée générale, vous pouvez vous faire représenter en retournant votre pouvoir (Art. R9-2). En raison des vérifications nécessaires, tous les pouvoirs (avec indication du nom du mandataire ou en blanc) doivent être adressés au secrétaire général, Jean-François Logette, avant le 15 mars 2017. Aucun pouvoir ne sera admis le jour de l'assemblée.

Il est vivement recommandé aux légionnaires présents à l'assemblée générale de porter leur insigne de décoration à la taille réglementaire.

Une promenade en barque sur le Mau et le Nau (découverte du patrimoine Châlonnais au fil de l'eau) incluant une visite des caves médiévales du 13^{ème} au 15^{ème} siècle est prévue durant l'assemblée générale pour les accompagnants.

Si vous ne pouvez pas utiliser de véhicule pour vous déplacer, des solutions de covoiturage sont possibles, merci de prendre contact avec notre secrétaire général Jean-François Logette.

En espérant vous rencontrer à cette assemblée générale, je vous prie d'agréer, Cher Légionnaire, l'expression de ma considération distinguée.

Y AMBEL

Président de la section Marne

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGIION D'HONNEUR

Section de La Marne

**Assemblée Générale
de la Section Marne
de la Société des Membres de la Légion d'Honneur**

Châlons-en-Champagne – 25 Mars 2017

PROGRAMME

- 9h30 Cérémonie du Souvenir au Monument aux Morts de Châlons-en-Champagne situé au pied de la Cathédrale St Etienne
- 10h00 Accueil et émargement à l'Hôtel de Ville de Châlons-en-Champagne
- 10h30 Ouverture de l'assemblée générale (cf. ordre du jour)
- 11h45 Clôture de l'assemblée générale
- 12h00 Vin d'Honneur (personnalités, membres de la SMLH, accompagnants)
- 13h00 Déjeuner au restaurant Les Caudalies, 2 rue de l'Abbé Lambert, Châlons-en-Champagne

Accompagnants :

10h30 à 11h15 – Promenade en barque sur le Mau et le Nau (découverte du patrimoine Châlonnais au fil de l'eau et surprenantes fantaisies de lumière dans les parties couvertes du parcours)

11h15 à 12h00 – Visite guidée du quartier marchand incluant les caves médiévales (13^{ème} au 15^{ème} siècle)

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGIION D'HONNEUR

Section de La Marne

**Assemblée Générale
de la Section Marne
de la Société des Membres de la Légion d'Honneur**

Châlons-en-Champagne – 25 Mars 2017 – 10h30

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale par le Président de la Section, Yves Ambel
2. Approbation du projet d'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale d'Épernay du 28 mai 2016
4. Rapport d'activités par le Secrétaire général, Jean-François Logette
5. Rapport de trésorerie par le Trésorier général, Jacques Godard
6. Rapport Moral par le Président Yves Ambel
7. Questions diverses
8. Interventions des personnalités
9. Clôture de l'assemblée générale

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR

Section de La Marne

**Assemblée Générale
de la Section Marne
de la Société des Membres de la Légion d'Honneur
Châlons-en-Champagne – 25 Mars 2017**

**POUVOIR
(Vote par procuration – Art. R9-2)**

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉL :

E-MAIL :

COMITÉ DE :

ne pouvant participer à l'assemblée générale de la Section Marne de la SMLH du 25 mars 2017 donne pouvoir pour me représenter à :

NOM :

PRÉNOM :

DATE :

SIGNATURE : (faire précéder votre signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »)

A retourner impérativement avant le 15 mars 2017 à :

Jean-François Logette
Secrétaire général Section Marne SMLH
92, rue Alsace-Lorraine
51100 REIMS

SMLH



**Projet de procès-verbal de la réunion du bureau de la section Marne de la
Société des Membres de la Légion d'Honneur
Vitry-Le-François – 3 février 2017**

Lieu : Hôtel « Au bon séjour », Vitry-Le-François

Sont présents : Yves Ambel, Jean-François Logette, Jacques Godard, Jean-Pierre Prato, Françoise Arvois, Eliane Kwiatkowski, Michel Histe, Yvon Zeblic

Sont excusés : Camille Mangin et René Doucet

Le président Yves Ambel ouvre la séance à 17h15 et remercie chaleureusement le Comité de Vitry-Le-François pour l'organisation de cette réunion de bureau de la section Marne de la SMLH.

Il fait part des excuses de Camille Mangin, Président de l'ARMLH – Comité de Reims, et de René Doucet, Président du Comité de Châlons-en-Champagne, représenté par Jacques Godard.

1. Suivi du plan d'actions élaboré lors de la réunion de bureau du 24 juin 2016

- a) En préambule le président, Yves Ambel, rappelle les articles des statuts et du règlement intérieur de la SMLH qui précisent le fonctionnement des bureaux de sections et du dispositif pour adopter les décisions à mettre en œuvre. Les décisions seront désormais prises par vote et à la majorité simple. Les votants sont le président, le secrétaire général, le trésorier général, les 4 vice-présidents.
- b) Cooptation de nouveaux membres au sein du bureau :
- Elisabeth Monlibert qui développe le dossier un « Avenir ensemble » ;
 - Jacques Mathieu qui aura pour mission de couvrir photographiquement les événements de la section Marne ;
 - Le Major Christian Schwindt, porte-drapeau de la section ;
 - Jean-Luc Barbier, Directeur du CIVC.

Ces propositions de cooptation sont acceptées à l'unanimité à l'exception de celle de Jean-Luc Barbier en raison de son indisponibilité qui suscite quelques réticences. Ces cooptations seront soumises à l'approbation de l'assemblée générale du 25 mars 2017 lors des questions diverses.

- c) Prospection parmi les légionnaires marnais non membres de la section Marne SMLH : Le secrétaire général, Jean-François Logette, indique que conformément à ce qui avait été décidé et sous le contrôle du président de la section Marne, il a été envoyé

une lettre de sensibilisation (Cf. annexe 1) avec un bulletin d'adhésion à la SMLH. L'action des Comités de la section Marne a été mise en exergue à travers cette correspondance. Cette prospection a permis de récupérer 3 adhésions et de mettre à jour le fichier « prospects » qui ne l'avait pas été depuis 2010. Aujourd'hui, il y a 92 légionnaires qui habitent le département de la Marne mais qui ne sont pas membres de la section Marne (à l'exception de ceux qui adhèrent seulement à l'ARMLH).

La photographie générale de la section Marne est la suivante :

Comité	Sociétaires	Amis	Total
Vitry Le François	25	1	26
Epernay	37	19	56
Chalons en Champagne	70	1	71
Reims	141	2	143
Total	273	23	296

Le secrétaire général remet à chaque responsable de Comité présent un état détaillé de leurs effectifs respectifs, la liste des sociétaires non à jour de leurs cotisations 2016 et la liste générale des « prospects » afin qu'ils continuent une action de proximité pour les faire rejoindre l'un des Comités de la section Marne.

d) Activités de la section

Le président indique que deux activités sont à l'étude :

- La visite du SDIS (Service départemental d'intervention et de secours) qui est situé à Fagnières
- Un samedi Méchoui – Barbecue – Pêche proposé par Jean-Pierre Prato dans le département des Ardennes sur une propriété qui comprend 4 étangs.

Les dates restent à prévoir mais elles pourraient se situer en juin.

2. Le site Internet

Yvon Zeblic présente le site Internet de la Légion d'Honneur de La Marne et indique comment son contenu est constitué et comment on peut introduire des articles et des informations. Une note d'information très fouillée a été remise à chaque membre du bureau de la section ce qui permet de mieux connaître la situation juridique du site.

Il convient donc de déterminer les personnes qui assureront les fonctions de propriétaire du site Internet, de directeur de la publication, de responsable éditorial, de rédacteurs, d'administrateurs et de webmestre.

Le secrétaire général a fait une petite étude juridique sur ce dossier et rappelle que la section Marne ne peut être propriétaire du site puisqu'elle n'est pas déclarée en tant qu'association de la Loi du 1^{er} juillet 1901 et de ses décrets subséquents. Le secrétaire général pose ensuite quelques questions techniques sur le site à savoir le langage utilisé pour le fonctionnement du site (PHP ? Java ?...), l'hébergeur, le couplage éventuel avec une page Facebook, la possibilité de diffuser une NEWSLETTER et d'introduire la notion de profil pour chaque sociétaire de la Section Marne sur un espace privé. Yvon Zeblic donne des réponses et indique également comment on peut introduire des images et articles sur le site à travers un plugin convertisseur facile d'utilisation qui transforme les articles en format SPIP. Néanmoins le secrétaire général fera un tirage papier du mode opératoire afin de mieux éclairer les rédacteurs.

Après discussion, il est décidé par vote des responsabilités suivantes :

Propriétaire du site Internet : Yvon Zeblic
Directeur de la publication : Yves Ambel, président de section
Responsable éditorial : Yves Ambel, président de section
Rédacteurs : Président de section, présidents de comités, président ARMLH
Administrateurs : non définis
Webmestre : Yvon Zeblic

Chaque année le trésorier général, Jacques Godard, remboursera Yvon Zeblic pour les frais engagés.

Se pose la question de savoir si les DPLV doivent être maintenus sur le site Internet. Le président n'y est pas favorable et, après un vote, le bureau souhaiterait que les DPLV ne soit plus sur le site. Cependant, face aux engagements du Dr Yvon Zeblic et de quelques avis neutres, le siège national de la SMLH sera consulté sur ce sujet pour avis.

3. Annuaire 2017

Le président indique que sa construction et sa mise en œuvre feront l'objet d'une prochaine de ses actions. Déjà des fonds ont été récoltés puisque Mme Vranken a versé 2000.00 euros.

Le contenu de l'annuaire reste à définir. Des propositions seront faites en ce sens prochainement par le président.

4. Assemblée générale 2017

Le secrétaire général indique que les documents à transmettre sont prêts et que cette réunion aura lieu à Châlons-en-Champagne le 25 mars 2017 dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville. En préambule à cette réunion une gerbe sera déposée aux monuments aux morts de la ville.

Une activité touristique très intéressante sera proposée aux accompagnateurs.

Le prix du déjeuner est fixé à 40.00 euros.

Les « Amis » des Comités de la section Marne de la SMLH seront invités à cette assemblée.

5. Questions diverses

- Le président précise qu'un mode opératoire concernant les décès a été créé par le trésorier général Jacques Godard afin de savoir comment procéder en cas de décès (insertion dans l'UNION, contact avec la famille, drapeau tricolore, palme, palmette, etc.)
- L'assemblée générale nationale de La SMLH à Paris aura lieu les 29 et 30 mai 2017

6. Clôture de la réunion

Le président clôture l'assemblée à 19h45 et remercie à nouveau les membres présents pour leur participation active ainsi que le Comité de Vitry-le-François pour l'accueil physique de cette réunion.

A Reims, le 5 février 2017

Le présent procès-verbal est accompagné d'une annexe.

Le Président
Yves Ambel

Le Secrétaire général
Jean-François Logette

Société des membres de la Légion d'Honneur

SECTION de

la Marne

Situation financière de la section seule au 31 décembre

2016

INTITULES	TOTAUX
SOLDE COMPTABLE AU 31/12/ 2015	6 212,32 €
RECETTES	
B.1 Allocations semestrielles et exceptionnelles reçues du siège	2 770,00 €
B.2 Allocations d'entraide reçues du siège	
B.31 Produits des manifestations au profit des seuls sociétaires	100,32 €
B.32 Produits des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH	142,08 €
B.4 Dons reçus directement des tiers	
B.41 Dons reçus du siège	3 798,64 €
B.5 Cotisations	
B.6 Abonnement à la Cohorte	
B.7 Subventions reçues des collectivités locales	
B.8 Contributions volontaires	
B.9 Produits des assemblées et réunions	3 700,00 €
B.10 Virements Internes	
B.11 Ventes Diverses	
B.12 Produits de l'Honneur en Action	
TOTAL DES RECETTES ANNEE 2016	10 511,04 €
DEPENSES	
C.1 Frais de fonctionnement	173,68 €
C.21 Entraide au profit des seuls sociétaires	
C.22 Entraide au profit des personnes extérieures à la SMLH	444,61 €
C.31 Dépenses des manifestations au profit des seuls sociétaires	921,61 €
C.32 Dépenses des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH	
C.4 Dons reversés au siège	
C.5 Cotisations reversées au siège	
C.6 Abonnements Cohorte reversés au siège	
C.71 Prestige de l'Ordre au profit des seuls sociétaires	63,00 €
C.72 Prestige de l'Ordre au profit des personnes extérieures à la SMLH	3 361,00 €
C.8 Achats matériel et petits mobiliers	
C.9 Frais d'assemblée générale, assemblée locale et réunions	4 882,32 €
C.10 Virements Internes	800,00 €
C.11 Achats divers	25,00 €
C.12 Dépenses de l'Honneur en Action	
C.13 Allocations et dons versés aux comités	918,03 €
TOTAL DES DEPENSES ANNEE 2016	11 589,25 €
SOLDE BANCAIRE REEL	
Espèces (copie inventaire physique à fournir)	0,00 €
Bred Banque Populaire (copie dernier extrait de compte à fournir)	5 134,11 €
SOLDE BANCAIRE THEORIQUE AU 31/12/ 2016	5 134,11 €
ELEMENTS DIFFERES	
E.1 Dépenses non encore débitées du compte Bred	0,00 €
E.2 Recettes non encore créditées au compte Bred	0,00 €
SOLDE COMPTABLE AU 31/12/ 2016	5 134,11 €

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR

Section de La Marne

**Assemblée Générale
de la Section Marne
de la Société des Membres de la Légion d'Honneur**

Châlons-en-Champagne – 25 Mars 2017

Participation au déjeuner (Restaurant Les Caudalies)

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉL :

E-MAIL :

- participera au déjeuner de l'assemblée générale du 25 mars 2017 à Châlons-en-Champagne (40.00 € par personne)
- sera accompagné(e) par . . . personne(s)
- joint un chèque de règlement à l'ordre de SMLH Section Marne correspondant à ma participation et celle de mon accompagnateur

DATE :

SIGNATURE :

A retourner impérativement avant le 15 mars 2017 à :

**René DOUCET
Président du Comité de Châlons en Champagne
48 allées Paul Doumer
51000 Châlons-en-Champagne**